Dernière Heure

Le service de deux ans

Paris, 25 novembre. — La commission sénatoriale de l'armée, réunie sous la présidence de M. de Freycinet, a continué aujourd'hui l'examen de la loi de recrutement de 1889, pour en mettre certains articles en harmonie avec les dispositions nouvelles qu'elle a adoptées, sur la proposition de loi de M. Rolland, ayant pour objet la réduction à deux ans de la durée du service dans l'armée active.

La commission a adopté, comme on sait, le principe du service de deux ans.

Elle a repris aujourd'hui l'étude de la question des dispenses, lesquelles seraient toutes supprimées, sauf celles de l'article 50 de la loi de 1889 concernant les jeunes gens qui ont établi leur résidence à l'étranger, hors d'Europe, et qui y occuperont une situation régulière.

D'après la proposition de M. Rolland, les familles dont les enfants remplissent effectivement les devoirs de soutiens indispensables recevraient pendant la deuxième année de service des dits jeunes gens, un secours en argent payable par douzième et dont une part contributive serait à la charge des communes.

La Guerre Sud-Africaine

Capture d'une compagnie Anglaise

Londres, 25 novembre. — Une dépêche de Johannesberg annonçait l'autre jour qu'en attaquant des pionniers anglais aux environs de Wilersdorp, sur le Vaal, le commandant Buys avait été fait prisonnier.

Ce qu'on ne disait pas, c'est que le détachement anglais s'était rendu en entier.

Le « Daily Mail » a reçu le télégramme suivant :

« Un détachement de cent hommes du régiment de pionniers de chemins de fer, sous les ordres du major Fisher, a été attaqué hier matin par le commandant Grobelaar, au sud de Vlakfontein, sur la voie ferrée du Natal, près du Vaal. Nos hommes furent entourés par les Boers et, après avoir résisté courageusement à l'attaque d'une force supérieure, se rendirent. »

De son côté, voici comment Kitchener relate ce nouvel échec anglais, dans une dépêche parvenue cet après-midi au War Office :

« Il résulte de renseignements complémentaires relatifs à l'engagement qui a eu lieu près de Vellierdsdorp que, durant la nuit du 19 novembre, le commandant Fisher, posté à Rietfontein, envoya quelques patrouilles à Kalkspruit pour s'emparer de la colline qui domine Zandsdrift ; mais lespatrouilles trouvèrent la colline occupée par les Boers.

Au point du jour, Fisher s'avançait vers la colline, quand il fut attaqué du Nord et du Sud. Il prit néanmoins par degrés une position avantageusement abritée.

A neuf heures, les chevaux placés à l'extrémité Sud de la position s'enfuirent. Profitant de l'aconfusion, les Boers, au nombre de 350, purent l'avantage, blessant dangereusement Fisher et un capitaine, et attaquant séparément de petits groupes d'Anglais qui furent obligés de se rendre, à dix heures.

La colonne Remington arriva à onze heures, mais les Boers avaient disparu, à l'exception du commandant Buys, blessé, qui fut capturé.

Les Boers ont relâché leurs prisonniers. »

Le député Létang

Paris, 25 novembre. — Le citoyen Létang, député socialiste révolutionnaire, vient d'adresser la lettre suivante à la Fédération socialiste révolutionnaire de l'Allier, à Commentry.

« Je dois vous faire connaître, avant le Congrès « qu'après mûre réflexion, que je ne me re- « présenterai pas aux élections législatives de « 1902, mon état de santé, quant à présent, m'in- « terdisant toute tournée de conférence et de pro- « pagande. Par conséquent, je décline toute can- « didature, mais je tiens à rester parmi vous en « soldat dévoué au Parti socialiste révolution- « naire. »

Une interpellation du groupe socialiste

SUR LA GUERRE DU TRANSVAAL

Paris, 25 novembre. — Le groupe socialiste parlementaire s'est réuni à 1 heure 1/2, sous la présidence du citoyen Fournière.

Après l'examen du manifeste du bureau socialiste international, il a décidé de le faire sien et de déclarer solennellement les indications contenues dans ce manifeste, une interpellation qui a été déposée au début de la séance d'aujourd'hui par M. Clovis Hugues.

La suppression du protocole

Paris, 25 novembre. — M. Lagasse vient de déposer un amendement tendant à diminuer de 21.200 francs le budget des affaires étrangères en vue de la suppression du protocole.

ROUBAIX

AUJOURD'HUI

Mardi 26 novembre 1901 (5 frimaire an 110 de la République), 330e jour de l'année, 65e jour de l'automne, 16e jour de la lune. (Pleine lune à 1 h. 27 du matin.)

Lever du soleil à 7 h. 27 ; coucher à 4 h. 8.

Lever de la lune à 4 h. 54 soir ; coucher à 7 h. 36 matin.

Aujourd'hui, la durée du jour est en décroissance de deux minutes sur hier.

BULLETIN METEOROLOGIQUE.— Résumé des observations météorologiques faites à Lille le 25 novembre :

Baromètre à 2 heures du soir : 774 m/m (beau).
Hausse depuis la veille : 1 m/m.
Thermomètre à 6 heures du matin : 2° au-dessus ; à 3 heures de l'après-midi : 5° au-dessus.
Etat du ciel : Nuageux.
Direction et force du vent : Est, faible.
Temps probable : Assez beau.

La Coopérative «LA PAIX» boulevard de Belfort 73-75-76 et 78 a écoulé pendant les six premiers mois 1901 4.850.000 kilos de pain.

Le 19 octobre elle a ouvert un vaste magasin d'épiceries où les ménagères des coopérateurs trouvent tout ce qui est nécessaire au ménage.

Elle réunit donc Boulangerie, Charbon et Epicerie.

Conseil Municipal

Le Conseil municipal se réunira à l'Hôtel-de-Ville, le vendredi 29 novembre, à huit heures et demie très précises du soir, à l'effet de délibérer sur les questions portées à l'ordre du jour ci-après :

COMMUNICATIONS DE L'ADMINISTRATION

1. Sapeurs-pompiers ; sinistre de la rue du Pays.
2. Dépenses imprévues ; compte rendu de l'emploi.
3. Mandats spéciaux ; compte rendu de l'emploi.
4. Listes électorales ; révision en 1902 ; formation des commissions.
5. Contributions directes ; nomination des commissaires répartiteurs pour la formation des rôles en 1902.
6. Caisse d'épargne ; conseil des directeurs ; renouvellement de la série sortant en 1901.
7. Hospices ; paiement du solde des travaux du nouvel Hospice ; vente de rentes ; avis du Conseil municipal.
8. Festival des 26 et 27 mai ; demande en dommages-intérêts par la Société des Auteurs et Compositeurs de musique ; autorisation de plaider.
9. Condition publique ; fourniture de combustible ; marché de gré à gré.
10. Id. ; fourniture de papier et de ficelles ; mise en adjudication ; cahier des charges.
11. Mesurage public ; livraison de plombs façonnés ; mise en adjudication ; cahier des charges.
12. Bulletin communal ; ordres du jour ; rapports et délibérations ; impression ; marché de gré à gré.
13. Logements insalubres ; rapport général pour 1900 ; communication.
14. Id. ; homologation de rapports.
15. Service médical scolaire ; rapport annuel 1900-1901 ; communication.
16. Ecole de la rue Saint-Antoine ; logement de Mme la directrice ; bail.
17. Marchés ; place de la Nation ; création d'un marché ; demande des héritiers Théry.
18. Tramways ; délibération du Conseil général ; adhésion.
19. Accidents du travail ; assurance des employés et ouvriers municipaux ; homologation d'avenants.
20. Service des eaux ; affaire dame veuve Gossart, à Marchiennes ; proposition de transaction.
21. Id. ; fourniture de plombs en 1899 et 1900 ; réception définitive.
22. Id. ; travaux de maçonnerie par M. Catteau-Henrisse ; réception définitive.
23. Id. ; fourniture de compteurs et de pièces de compteurs Kennedy ; marché de gré à gré.
24. Bâtiments communaux ; commissariats de police ; entretien des services téléphoniques ; réclamation de M. G. Lempire.
25. Id. ; règlement des dégâts matériels commis par les auteurs des troubles des 21 et 22 juillet 1901.
26. Id. ; chauffage ; fourniture de briquettes allume-feu ; marché de gré à gré.
27. Id. ; assurance d'immeubles acquis rue de Lille et rue Montesquieu et place de la Liberté ; homologation d'avenants de mutation.
28. Voirie municipale : rue du Progrès ; mise en état de viabilité ; réception définitive.
29. Id. ; rue Charlemagne ; mise en état de viabilité ; réception définitive.
30. Id. ; rue de Tournai ; construction d'un aqueduc ; réception définitive.
31. Id. ; avenue Linné ; construction d'un aqueduc et d'une chaussée provisoire en scories ; réception définitive.
32. Id. ; alignements ; réfection du plan général : feuilles 1 à 15 de la section H, feuille 14 de la section C.
33. Voirie municipale ; entretien des chaussées de la voie urbaine, des aqueducs, ouvrages d'art, etc. ; construction des branchements d'égout ; mise en adjudication.
34. Id. ; Canal de Roubaix, reconstruction du pont de Wattrelos ; communication du projet.
35. Id. ; Nettoiement ; denrées alimentaires nécessaires aux chevaux ; mise en adjudication.
36. Id. ; Nettoiement ; crédit supplémentaire.
37. Id. ; Nettoiement ; accident du travail ; règlement des honoraires dus à M. le docteur A. Bantigny.
38. Id. ; Inondations ; réclamations de MM. Favier-Spriet, Verduyn Cordant et Pollet-Lepoutre, cultivateurs à Leers ; autorisation d'ester en justice.
39. Id. ; chemin de grande communication numéro 9 ; demande d'établissement d'un kiosque à journaux.
40. Id. ; entretien des chemins vicinaux ordinaires pendant les années 1902, 1903, 1904 ; mise en adjudication.
41. Id. ; éclairage public ; fourniture du pétrole ; mise en adjudication.
42. Id. ; alignements, acquisitions de terrains à incorporer à la voirie urbaine.
43. Id. ; alignements ; acquisitions de terrains à incorporer à la voirie vicinale.
44. Id. ; fourniture d'eau pour les besoins de la voirie urbaine, installation d'un moteur pour le jet d'eau de la place de l'Abattoir ; communication de M. le directeur du service des eaux.
45. Vieux ; dénombrement de la population ; communication d'une délibération du Conseil municipal de Boulogne-sur-Mer.
46. Postes et télégraphes ; indemnité de séjour ; demandes des facteurs du télégraphe et des ouvriers des lignes téléphoniques.
47. Secours et subsides ; demandes de diverses sociétés de secours mutuels (société Saint-Norbert, Cercle des employés du commerce et de l'industrie des cantons de Roubaix-Tourcoing, Société des Prévoyants du commerce et de l'industrie).
48. Id. ; demande de Mme Desfrennes, veuve d'un sous-inspecteur de police.
49. Id. ; demandes des Comités du monument Gambetta à Bordeaux et du Monument de la défense de Verdun en 1870-71.
50. Id. ; demande de bourse en faveur du jeune Maurice Gibon.
51. Id. ; demande de bourse par M. Lefebvre, élève de l'Ecole d'horticulture de Versailles.
52. Secours de famille ; militaires en activité de service demandant à être envoyés dans leurs foyers en qualité de soutiens de famille.

RAPPORT DES COMMISSIONS

1. Voirie Municipale, rue Montesquieu ; acquisition d'immeubles ; paiement des contributions (M. Hespel).
2. Id. ; rue particulière ; demande d'ouverture présentée par MM. Pierre Bonte et Watteau-Bonte (M. A. Morel).
3. Secours et subsides, demande en faveur du jeune Putman, sourd-muet (M. A. Carpentier).
4. Id. ; demande, en faveur de M. Ponchon, élève de l'Ecole des Beaux-Arts, à Paris (M. Vandeputte).
5. Id. ; demande de bourse et de trousseau en faveur du jeune Dumery, sourd-muet (M. Vandeputte).
6. Id. ; demande de trousseau en faveur du jeune Lequenne, sourd-muet (M. L. Carpentier).
7. Caisse municipale des retraites ; demande de liquidation de retraite par M. A. Buly, commis principal de l'état-civil (M. Lepers).
8. Id. ; demande de liquidation de retraite par M. F. Prouvost, inspecteur de police (M. Lepers).
9. Id. ; demande de liquidation par Mme Defrennes, veuve d'un sous-inspecteur de police (M. Lepers).
10. Id. ; demande de liquidation de retraite par M. F. Delacroix, secrétaire en chef du commissaire-central de police (M. Lepers).
11. Id. ; demande de liquidation de retraite par M. G. Jourdain, secrétaire de commissariat de police (M. Lepers).
12. Id. ; demande de liquidation de retraite par Mme veuve Dubin, professeur de solfège et de piano à l'Ecole nationale de musique (M. Lepers).

L'incendie du Peignage de l'Epeule

Contrairement à ce que nous avions présumé, le Parquet n'est pas descendu hier à Roubaix.

On croit qu'il ne prendra aucune décision avant d'avoir en sa possession le rapport que M. Prudhomme, commissaire de police du 4e arrondissement, chargé de l'enquête, doit lui transmettre aujourd'hui.

Pendant toute la journée, un nombre considérable de personnes, notamment des industriels de Roubaix et de Tourcoing sont venus visiter les lieux du sinistre.

Les citoyens Thérin et Ponthieu, adjoints au maire de Roubaix, ont été reçus par le directeur de l'usine, vers 4 heures.

Le brasier est totalement éteint ; les pompiers qui, pendant toute la nuit, sous les ordres du capitaine Tilliet, ont arrosé les décombres, sont rentrés hier à midi, à l'Hôtel du corps.

Rixe sanglante entre Agents et Rodeurs

Les agents de sûreté Paris, Gaillet, Delerue, Triail, de service de nuit, passant à une heure du matin rue Notre-Dame des Victoires, ont rencontré quatre individus, parmi lesquels se trouvait un nommé Guelton Edouard, maçon, 22 ans, individu des plus dangereux, sous le coup d'un mandat d'amener du Parquet de Valenciennes, délivré pour escroquerie au jeu de bonneteau.

Ces individus ont pris la fuite, mais, à une centaine de mètres de là, Guelton a pu être rattrapé et mis en état d'arrestation.

Pendant que les agents s'assuraient de sa personne, les trois compagnons de Guelton, les nommés Minnaert Joseph, Lagache Kléber et Brice Robert, accompagnés de deux autres individus, encore inconnus, sont venus mettre opposition à l'arrestation.

Une lutte terrible s'engagea entre les six rôdeurs de frontière et les agents de la sûreté.

Les agents Delerue et Paris, tentèrent de se servir de leurs revolvers, mais leurs armes ratèrent.

Au même moment, Minnaert et Lagache, sortant leurs couteaux-poignards se mirent à frapper, pendant que Triail et Gaillet maintenaient Guelton, tout en se défendant contre ses coups et ceux de ses camarades.

La lutte dura environ vingt minutes. L'agent Triail reçut un coup de couteau à la main gauche ; Gaillet en reçut un à la main droite, et il fut de plus frappé en pleine figure d'un coup de tête formidable, décoché par le nommé Minnaert.

Finalement, l'agent Triail fut renversé par un coup de pied qu'il reçut à la jambe droite. L'agent Paris eut en outre un coup de couteau au pouce de la main droite et eut sa casquette volée. Aucune de ces blessures n'est grave.

En fin de compte, les agresseurs réussirent à délivrer Guelton et prirent la fuite sans pouvoir être arrêtés.

Une enquête a été ouverte sur ces faits, par M. Grimaldi, commissaire de police du 5e arrondissement.

LE BANQUET DE LA GRANDE HARMONIE. — La Grande-Harmonie donnait, hier soir, son banquet annuel, à l'occasion de la Sainte-Cécile.

La salle des fêtes, très bien décorée, était ornée de trophées de drapeaux et de plantes vertes, disposés avec goût.

Le banquet était présidé par M. Henri Catteau, vice-président.

A la table d'honneur avaient pris place, MM. Bourlon, inspecteur primaire ; Koszul, directeur de la Grande-Harmonie ; Marion, commissaire central ; Meyer, compositeur de musique ; Delannoy, lieutenant des pompiers ; Schiller, membre de la Commission civile ; Debrauwer, sergent-fourrier, à qui l'on doit l'organisation du banquet très bien servi ; — les membres de la presse, etc.

Au dessert, s'ouvre l'ère des toasts.

M. Henri Catteau donne lecture d'une lettre de l'administration municipale qui exprime ses regrets de ne pouvoir assister à la fête et qui motive son absence, tout en assurant la Grande-Harmonie de sa bienveillance et de sa sollicitude.

La Grande-Harmonie chante alors un vivat à l'administration municipale.

M. Koszul propose ensuite de porter un toast à M. H. Catteau, au dévouement duquel il tient à rendre hommage ; une ovation chaleureuse est faite au sympathique président.

Puis, M. Catteau répond en termes émus, il fait l'éloge de ses collaborateurs et adresse un souvenir au regretté Adolphe Bernard, dont la perte a été si cruelle pour tous.

M. Catteau termine en remerciant M. Koszul du zèle dévoué qu'il apporte dans ses fonctions de chef, et il propose un vivat que tous chantent avec entrain.

M. Koszul répond en félicitant ses musiciens de leur travail assidu et il adresse ses remerciements aux membres de l'état-major, aux professeurs de musique et à M. Schiller, membre de la commission civile.

M. Son Debrauwer, à son tour, remercie au nom des professeurs et des membres de l'état-major. Il rappelle la perte que viennent de faire les Pompiers, et dit que la Grande-Harmonie fera tout son devoir pour aider au soulagement de l'infortune des familles des victimes. Puis, l'orateur termine en portant un toast aux invités.

M. Schiller porte un toast à la presse locale, à laquelle il fait chanter un vivat « énergique ».

Notre collaborateur Lesur répond au nom de la presse roubaisienne, en quelques mots bien accueillis.

La série des toasts est close, la partie concert commence et se continue avec entrain, jusqu'à une heure avancée de la nuit.

POUR LA POLICE. — Le mardi 24 décembre, à onze heures du matin, aura lieu, à l'Hôtel de Ville, l'adjudication des effets d'habillement et de coiffure, nécessaires au personnel de la police, pendant l'année 1902.

Le devis s'élève à la somme de 9.471 fr. 25, pour les effets d'habillement, — cautionnement à verser 350 francs, — et à 789 francs pour les képis, cautionnement, 50 francs.

BRIS DE VITRE. — Dimanche soir, vers sept heures, le nommé Louis Simon, âgé de 32 ans, rattacheur, rue de Soubise, cour Saint-Pierre, étant en état d'ivresse, a brisé un carreau de vitre à l'estaminet tenu par Hortense Prys, femme Veysière, 50 ans, rue Sébastopol.

Il a été conduit ce matin à la maison d'arrêt de Lille.

A QUI LE PORTEMONNAIE ? — Mme Bourgeois, demeurant rue de la Perche, 65, a trouvé dimanche soir, un portemonnaie contenant une assez forte somme.

VOL DE NUIT. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs ont pénétré chez Mme Vve Derume, débitante, rue Lacroix, 18, à l'aide d'une fausse-clef. Ils ont dérobé huit à dix bouteilles de liqueurs des anges, du pain, du beurre, du fromage et des effets d'habillement.

Une enquête a été ouverte au 5e arrondissement.

UN CHEVAL PROMENEUR. — Un cheval appartenant à M. Louis Colin, entrepreneur, demeurant rue de Naples, 135, s'est échappé hier matin, à six heures et demie, de la cour de l'estaminet du Pré-Catelan, rue du Grand-Chemin, pendant une courte absence de son conducteur.

Il a été retrouvé chez M. Demora, vétérinaire, rue de l'Alma, où il s'était rendu de lui-même.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez M. Paul Basson fils, René Patard, 21 ans, aide-maçon, demeurant à Lys, a reçu une brique sur l'épaule.

Le docteur Dispa a prescrit un repos de 8 jours.

— Chez les Fils d'Alfred Motte, Eugène Schoon, 23 ans, apprêteur, demeurant rue de la Balance, 80, a eu le pied gauche piqué par un clou.

Le docteur Lepers a prescrit un repos de 15 jours.

— Chez MM. Alfred Motte frères, Marie Prouvost, 17 ans, soigneuse, demeurant rue Desaix, 45, a eu le médius droit écrasé dans un engrenage.

Le docteur Godefroy a prescrit un repos de 15 jours.

— Chez MM. Alfred Motte frères, Amélie Carlier 22 ans, soigneuse, demeurant rue Monge, 21, s'est brûlée au bras droit en ouvrant un tuyau de vapeur.

Le docteur Godefroy a prescrit un repos de 10 à 12 jours.

— Chez M. Dooms et Cie, Arthur Dooms, 19 ans domestique, demeurant place Faidherbe, a eu l'annulaire gauche écrasé entre le brancard et la caisse de son tombereau.

Le docteur Labbe a prescrit un repos de 21 jours.

— Chez MM. Ternynck frères, François Lesaffre 23 ans, fileur, demeurant à Wattrelos, s'est fait une entorse au poignet droit en tombant.

Le docteur Dispa a prescrit un repos de 15 jours.

Mercredi 27 : VENTE-RECLAME aux Galeries Lilloises. PETITS FOURS FRAIS, val. 2 fr., vendus 1. 25le 1/2 ko ce jour seult.

TOMBOLA. — Voici les numéros gagnants de la tombola qui a été tirée le dimanche 24 novembre, chez François Delcambre, rue Beaurewaert, 19, au profit d'un père de famille blessé au travail et devenu incurable par sa blessure.

698. — 364. — 1.693. — 1.341. — 1.223. — 1.622. — 1.205. — 651. — 1.631. — 1.700. — 1.279. — 1.255 — 1.783. 1.676. — 2.000. — 594. — 1.814. — 717. — 516. — 192. — 1.299. — 1.101. — 1.841. — 992. — 411. — 725. — 582. — 1.011. — 1.018. — 1.381. — 433.

Les lots non réclamés pour le dimanche 8 décembre seront acquis à l'œuvre.

Théâtres et Concerts

THEATRE DE ROUBAIX. — Direction : L. Couvreur.

Jeudi 28 novembre 1901. — Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 heures. — Spectacle offert aux dames.

LE DIABLE *ou le Comte de Saint-Germain*, grand drame en cinq actes, de MM. Delacour et Lambert Thiboust.

Le spectacle commencera par : L'HISTOIRE D'UN SOU, comédie-vaudeville en un acte, de MM. Clairville et Thiboust.

Prix ordinaire des places.

ÉTAT CIVIL

De ROUBAIX du 25 novembre 1901

Naissances. — Georges Vandekerkhove, rue Barbe-d'Or, cour Thérin, 4. — Léon Debeaudringhien, rue Delattre, cour Sainte-Catherine, 3. — Marthe Morel, rue d'Ath, 13. — Jean Delrue, rue des Longues-riales, cour Mullier, 5. — Jean-Baptiste Demunter, rue Decrème, 63. — Alberline Dierkens, rue d'Italie, 78. — Modeste Vassaux, rue de Blanchemaille.

Décès. — Stéphanie Depaepe, 19 ans, rue des Anges, 88. — Clémence Mathon, 66 ans, rue des Arts, 230. — Louis Bétry, 89 ans, rue de Lannoy, 54. — Jules Deriq, 42 ans, rue du Sartel. — Roméo Delourme, 58 ans, rue de Blanchemaille. — Félix Vanderstraeten, 7 ans, rue de Blanchemaille. — Sophie Cocheteux, 59 ans, rue de Blanchemaille.

Mort-nés. — 2.

TOURCOING

LACHE AGRESSION. — Dans le courant du mois d'août, un jeune homme et une jeune fille furent attaqués à la sortie d'un cirque, à Tourcoing ; l'homme fut roué de coups et la jeune fille volée.

La police de sûreté de Lille a mise hier en état d'arrestation l'un des auteurs de cette lâche agression.

C'est un nommé Charles Carpeaux, 32 ans, journalier, sans domicile fixe.

Il a été déféré au parquet dans l'après-midi.

UNE COLLISION RUE DE ROUBAIX. — Lundi, vers 3 heures et demie de l'après-midi, la voiture de M. Masuret-Leclercq stationnait rue de Roubaix.

Soudain, le cheval, effrayé par l'arrivée du car électrique, se cabra et se lança contre le tramway.

Il n'y a heureusement pas eu d'accident de personnes, mais simplement des dégâts matériels : un brancard et une vitre cassés.

PAS DE CHANCE. — Un fraudeur, Emile Cuvelier, 29 ans, demeurant rue Winoc-Chocqueel, 65, a été surpris et arrêté hier matin, rue de la Croix-Rouge, au moment où il s'emparait d'une caisse de 7 kilos de bonbons, qui se trouvait sur une voiture appartenant à M. Desbonnet.

Cuvelier sera conduit ce matin à Lille.

UNE ARRESTATION. — Un journalier, Louis Dervaux, 31 ans, demeurant à Roubaix, rue Bernard, allait hier de porte en porte solliciter la générosité des passants, pour une malheureuse mère de famille, disait-il.

Malheureusement pour lui, comme il n'était pas muni d'autorisation, il a été arrêté par la police et sera poursuivi pour mendicité.

ADIEU, BEAU PAYS ! — La nommée Eulalie Debruyck, 46 ans, demeurant à Mouscron, a été mise hier en état d'arrestation pour infraction à un arrêté d'expulsion.

MOUVEMENT SYNDICAL. — La commission administrative du Syndicat de la Filature se réunira mercredi soir, 27 courant, à huit heures, au siège du Syndicat.

UNE NOUVELLE SALLE D'ARMES A TOURCOING. — Nous apprenons qu'une nouvelle salle d'arme va s'ouvrir dans une quinzaine de jours à Tourcoing, 5, rue du Midi, à 5 minutes de la Grande-Place et à 200 mètres de la gare. Elle sera dirigée par le professeur Delannoy, fils du sympathique professeur de gymnastique du Lycée et de la Société municipale l'Union Tourquenoise.

Le jeune maître, rentré du régiment en septembre dernier, était lor prévôt de la salle d'arme du 145e régiment d'infanterie à Verdun.

PARTI OUVRIER. — En raison de la réunion du Conseil, le Comité exécutif se réunira aujourd'hui mardi, 26 novembre, à sept heures et demie précisés, chez le citoyen Delphin Dumortier.

Chaque section est tenue d'apporter les noms de ses membres élus pour le renouvellement du Comité, ainsi que le suppléant.

ARRIVAGES AUX HALLES. — Il est arrivé, lundi, aux Halles : Huitres, 600 ; harengs frais, 1.650 kilos ; pommes de terre, 400 kilos ; carottes, 250 kilos ; pommes, 115 kilos ; lapins domestiques, 40 kilos ; beurre, 15 kilos.

THEATRE COUVREUR. — Une fâcheuse déception attendait hier soir les nombreuses personnes qui s'étaient rendues à la salle Leverier, pour y voir représenter LE PARTICLE 7, et l'HISTOIRE D'UN SOU, par la troupe du Théâtre de Roubaix.

Une dépêche expédiée par M. Couvreur, directeur, annonçait que par suite d'une indisposition de plusieurs artistes la représentation ne pouvait avoir lieu.

Inutile de dire que les cachets pris à l'avance ont été remboursés ou seront valables pour la prochaine soirée.

ÉTAT CIVIL

de Tourcoing du 25 novembre 1901

Naissances. — Claire Deruyck, rue du Pont-de-Neuville, 27. — Suzanne Cornil, rue Marlière, 27. — Olga Desreux, rue de Moscou, 64. — Paul Honoré, rue des Piats, 127.

Décès. — Léontine Lescroart, 2 mois, rue de l'Ermitage, 67. — Léontine Stragier, 26 jours, rue Massénà, 38. — Gaston Braem, 1 mois, rue Nationale, 122. — Natalie Lamond, 45 ans, rue des Piats. — Paul Carlier, 45 ans, rue de la Blanche-Porte, 199.

Autour de Roubaix-Tourcoing

Le Crime de la Croix-Blanche

A CROIX

(Nouveaux détails.)

Nous avons relaté, hier, l'assassinat commis vers 11 heures, dimanche soir, au café du « Demi-Cercle ».

A la suite d'une discussion des plus futiles, M. Delbecque a tiré plusieurs coups de révolver sur un autre consommateur, M. Despierre, et l'a tué.

Voici sur cette affaire de nouveaux détails :

DESCENTE DU PARQUET

Le Parquet, représenté par M. Delalé, juge d'instruction à Lille, accompagné de son greffier, M. Hardy, est arrivé à Croix, hier, à deux heures et demie, par le car à vapeur.

Les magistrats étaient attendus par M. Seguin, commissaire de Croix.

Celui-ci les conduit à son bureau. L'inculpé y est amené peu après par deux gardes-champêtres.

Henri Delbecque, 34 ans, courtier en laine d'une maison de Tourcoing, demeurant rue d'Oran, est un grand, bel homme, au physique assez sympathique. Il porte le « bouc » assez long ; il est coiffé d'un chapeau melon et vêtu d'un pardessus gris très foncé.

Pendant son transfert de la prison au bureau du commissaire, pas un cri n'est poussé par la foule, très nombreuse, qui stationne aux abords de la mairie.

INTERROGATOIRE DE L'INCULPE

Henri Delbecque est interrogé. Voici à peu près le sens de ses déclarations :

« Hier, vers cinq heures du soir, je me trouvais chez moi et n'avais nullement envie de sortir, quand arriva mon père qui m'invita à venir au café faire une partie de cartes. J'acceptais. Nous nous rendîmes à l'estaminet du « Demi-Cercle », tenu par M. Théodore Catteau, et situé à l'angle des rues Kléber et Grande-Rue.

» On se mit à jouer au piquet, à la poule, avec MM. Roger, mon père et Despierre. On s'entendait bien quand, vers onze heures un quart, une discussion s'éleva entre Despierre et moi au sujet d'une pièce de dix centimes que j'accusais mon partenaire d'avoir prise.

» Il s'en défendit. Je m'emportais. Je traitrais Despierre de voleur. A ce mot, mon partenaire se leva. Je crus qu'il allait me frapper. Je pris les devants et lui donnais un coup de poing. Despierre m'empoigna et me griffa à la figure.

» Des consommateurs nous séparèrent.

» Je continuais à insulter grossièrement Despierre. Sentant la colère me monter de plus en plus, je sors du café et rentre chez moi.

» Arrivé dans ma chambre, j'aperçois mon révolver. Je le prends et je me dispose à sortir, quand ma femme, qui était couchée, me demande ce que je vais faire.

» Je lui raconte la scène du café, mais en disant que j'ai été insulté et que je veux me venger.

» Ma femme me suivit. Elle arrivait en même temps que moi à la porte de l'estaminet. Je l'invitais à entrer et à prendre une consommation. Nous bûmes, en compagnie de mon père, au comptoir.

» En revoyant Despierre, la colère me revint. Je recommence à l'injurier et à le provoquer. Je l'engage à sortir. Il me répond que je ne lui fais pas peur.

» De plus en plus furieux, je dis à ma femme de rentrer à la maison et moi-même je me dirige vers la porte. J'étais exaspéré. Je ne me sentais plus. Je me retourne et, sortant mon révolver, je le décharge sur Despierre. Je ne sais combien de coups j'ai tirés.

»Ma femme s'écrie : « Henri, qu'est-ce que tu as fait, malheureux ? »

» Une fois dans la rue, l'air me rafraîchit la tête. Je sentis que j'avais fait une folie, et j'allais chez le garde Roger pour me constituer prisonnier.

» Ne l'ayant pas rencontré, je rentrais chez moi et attendis qu'on vint m'arrêter. »

Delbecque a dit ensuite qu'il avait bu dans la journée, mais qu'il n'était pas gris.

Il regrette sincèrement son acte d'autant plus qu'il ne connaissait pas Despierre. Il pleure à plusieurs reprises.

Delbecque a été transféré à la prison de Lille, en voiture.

M. Delalé a ensuite interrogé les témoins de la scène.

L'AUTOPSIE

A trois heures et demie, M. le docteur Castiaux, médecin-légiste, en présence des magistrats, a procédé, à la Morgue, à l'autopsie du corps de la victime.

Nous croyons savoir qu'il a constaté que la balle a traversé la trachée-artère, coupé la veine jugulaire, et que la mort est due à l'asphyxie, provoquée par le sang se répandant dans les bronches.

La balle qui était rentrée par le bas du côté droit du cou et allée se loger dans l'épaule gauche.

Les magistrats se sont ensuite rendus au « Demi-Cercle » pour faire le constat des lieux

Le Parquet a regagné Lille dans la soirée.

Rixe sanglante à Hem

Dernièrement, Jean-Baptiste Delestrain, cabaretier, au Hauteau du Tricz, à Hem, était victime d'un vol de trois pigeons.

Ses soupçons se portèrent sur un ouvrier agricole, Jules Bruno, âgé de 19 ans, employé à la ferme Picadet.

Dimanche après-midi, il se trouvait sur le seuil de sa porte lorsque Bruno vint à passer.

En apercevant ce dernier, le cabaretier s'écria : « C'est toi qui as volé mes pigeons. »

Loin de nier le fait, Bruno répondit : « Naturellement ! J'ai volé tes pigeons, je les ai vendus et si tu n'es pas content, je vais t'arranger. »

Puis sortant un couteau de sa poche, il s'avança vers Delestrain.

Ne pouvant contenir sa colère, le cabaretier envoya un coup de poing en pleine figure de Bruno qui, en revanche, lui porta un coup de couteau au front.

Croyant avoir blessé sérieusement son adversaire, Bruno prit la fuite.

Le cabaretier, très légèrement atteint, s'élança à sa poursuite et ne tarda pas à le rejoindre.

Cette fois, Bruno répondit à ses coups de poing en lui portant un violent coup de couteau à la cuisse. Grièvement blessé Delestrain s'affaissa sur le sol.

Mme Delestrain, ne voyant pas son mari revenir, se mit à sa recherche.

Quelle ne fut pas sa surprise en le voyant au milieu de la route, baignant dans son sang !

Elle appela au secours et à ses cris désespérés, des voisins accoururent et transportèrent le blessé chez lui.

Bruno qui a pris la fuite n'a pas encore été retrouvé par la gendarmerie de Lannoy.

JEU DE DES. — Le jeu de dés qui a eu lieu chez M. Pierre Boussemart a été très animé. 407 joueurs y ont pris part.

Les prix ont été donnés comme suit : 1er prix, une magnifique chèvre à cornes, à notre ami A. Boussemart, avec 45 points ; 2e prix, une seconde chèvre, à M. Fernand Delaval, de Lannoy, avec 44 points ; et 9 fr. 70, à M. Petit Baptiste, avec 41 points, et 38 au rabattage.

JEU DE FLECHETTES. — Chez Rasson Duclou, au Faubourg, un joli jambon a été joué à la fléchette. Il a été gagné par MM. Jean Boussemart et Louis Bodet, *ex-aequo* avec chacun 52 points.

Les deux gagnants ont partagé le jambon.

WATTRELOS

VOL DE TISSUS. — Dans la soirée du 24 novembre, vers 9 heures, les préposés des douanes Guille et Hoël, de service route de Tourcoing, ont interpellé deux individus, porteurs de ballots de tissus qu'ils disaient porter en Belgique. Conduits à la caserne, l'un des deux individus prit la fuite. Le second a été maintenu et conduit à la prison municipale par le garde Derrevaux. Il n'a pu indiquer la provenance des ballots.

Le tissu a été saisi provisoirement et une enquête est ouverte.

L'individu arrêté est un nommé Sunon François, né à Roubaix, le 26 mars 1881, y demeurant, rue Turgot, 80.

UN ACCIDENT D'USINE. — Un ouvrier de M. Leclercq-Dupire, Gustave Florin, 52 ans, tisserand, demeurant rue Pierre-Catteau, s'est contusionné le gros orteil gauche par la chute d'une ensouple. M. le docteur Lepiat lui a prescrit 8 jours de repos.

ETAT-CIVIL. — *Naissances.* — Romain Delannoy, fort Lillois. — Eléonore Boons, Petit Tournay — Alfred Parent, Houzarde.

Publications — Jacques Van Malleghem, 22 ans, chauffeur, et Marie Vandevoorde, 18 ans, mécanicienne. — Camille Debuysscher, 24 ans, tisseur, et Clémencia De Cruynaer, 33 ans, trieuse. — Jules Vantieghem, 25 ans, tisseur, et Céleste Deschryver, 22 ans, tisserande.

Décès — Florentine Couche, 74 ans 11 mois, ménagère, Touquet — Germaine Allnerd, 9 mois, rue Thionville.

SAILLY

VOL DE LAPINS. — Le garde Sailly a mis en état d'arrestation le nommé Diacre Théodore, 64 ans, journalier, demeurant à Sailly, inculpé de vol de lapins au préjudice de son voisin, M. Daubigny Clovis.

Diacre a déclaré être l'auteur d'autres vols.

Il a été conduit à la gendarmerie de Lannoy.

BAISIEUX

DANS LA GENDARMERIE. — Par décret ministériel en date du 15 novembre, M. Samain Bernard, de Baisieux, vient d'être nommé gendarme à cheval de la 2e légion dans la Somme.

WASQUEHAL

LACHE AGRESSION. — Dans la nuit de dimanche à lundi, vers une heure du matin, le sieur François Vanoothuys, 49 ans, garçon brasseur, demeurant à Wasquehal, rue Marceau, rentrait tranquillement chez lui, lorsqu'arrivé au coin de la rue Carnot, il fut rejoint par trois individus, qui, sans aucune provocation, lui portèrent un violent coup de crochet, instrument qui sert à arracher les betteraves.

Il fut atteint à la tête, puis il reçut un coup de fourche américaine dans le bras droit qui lui fit une blessure profonde. Ses agresseurs se ruèrent sur lui et lui labourèrent le corps de coups de pied.

Vanoothuys, qui s'était évanoui, revint à lui quelques instants après. Il appela au secours. Deux passants le relevèrent et le transportèrent chez lui.

Le docteur Butin, appelé aussitôt, a déclaré les blessures très graves. Il craint que le bras droit ne reste estropié. Sauf complication, le blessé subira une incapacité de travail d'au moins un mois.

Au cours d'une enquête habilement menée par la gendarmerie de Roubaix, une arrestation a eu lieu. Celle du nommé Henri Verliefden, 25 ans, domestique à la ferme de M. Deladalle, rue Marceau.

Celui-ci a déclaré qu'il était ivre et que ses deux amis